

Cesla Amarelle
Conseillère d'Etat
Cheffe du Département de la formation,
de la jeunesse et de la culture

Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

SSP Vaud
Madame Cora Antonioli
Présidente
Monsieur Raphaël Ramuz
Secrétaire
Avenue Ruchonnet 45
1001 Lausanne

Lausanne, le 25 mai 2021

Votre lettre du 30 avril 2021

Madame la Présidente,
Monsieur le Secrétaire,
Chère Madame, cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre mentionnée en référence, qui a retenu ma meilleure attention. Voici les éléments de réponse que je puis vous apporter.

En ce qui concerne le projet de nouvelle Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité, le dispositif ne prévoit pas, à ce stade, de consultation des autorités cantonales, lesquelles pourront cependant émettre leur avis via la Conférence suisse des services de l'enseignement Secondaire II formation générale (CEFSG), auprès de laquelle elles ont toutes un-e délégué-e.

Pour ce qui relève de la consultation interne relative à l'actualisation du Plan d'études cadre de l'École de maturité, la CDIP a décidé de se tourner vers les organes qui font partie du groupe de coordination du projet, à savoir notamment la Conférence suisse des Directrices et Directeurs de gymnases suisses (CDGS), la CEFSG ou encore la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES). Mais la consultation est également ouverte aux directions des gymnases et, par elles, à toutes les files et à tous/toutes les enseignant-e-s de chaque établissement, qui auront donc pleinement la possibilité de s'exprimer sur l'objet en question. Nous avons invité la CDGV à organiser une consultation des files dans chaque établissement gymnasial de façon à respecter le délai du 30 septembre. Les files seront donc sollicitées, soit cette fin d'année, soit en tout début d'année prochaine. La CDIP n'a cependant pas souhaité, pour le moment, consulter les organisations syndicales.

Espérant que ces éléments sauront répondre à vos interrogations, je vous adresse, Madame la Présidente, Monsieur le Secrétaire, chère Madame, cher Monsieur, mes cordiales salutations.



Cesla AMARELLE

Copie à : M. L. Eperon, Directeur général de la DGEP et M. Y. Salzmann, Président de la CDGV